

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 26 Octobre

## OU EST L'URGENCE ?

La Chambre parle en attendant la partie. La partie, c'est le budget.

C'est cependant le budget qu'il faudrait discuter avant toutes choses, d'autant plus que beaucoup de questions actuellement pendantes pourraient y être rattachées non sans avantage.

N'en est-il pas ainsi, par exemple, des dépenses si élevées qu'a entraîné et qu'entraînera encore l'expédition de Madagascar ?

Au lieu de cela, nous voici lancés dans des dissertations à perte de vue, de *omni re nibili et quibusdam aliis*. Vingt interpellations, voire même davantage, quelle satisfaction pour les amateurs d'émotions plus ou moins parlementaires et quels torrents d'éloquence se déchaînant sans frein et sans mesure, puisqu'un seul orateur ne réclame pas moins de deux séances. Et nous ne sommes qu'au début !

Mais le budget, quand viendra-t-il ?

Nous voici déjà, tout à l'heure, au 1<sup>er</sup> novembre, et la commission du budget n'a pas encore terminé ses travaux, quelque activité qu'elle y ait apporté. Cette fois encore, il est donc probable que le vote du budget ne sera pas terminé pour le 31 décembre, car il soulève les plus graves et les plus sérieuses questions. Une fois de plus il faudra donc avoir recours aux douzièmes provisoires.

C'est là, il ne faut pas se le dissimuler, une méthode ou plutôt une absence de méthode des plus fâcheuses et si les Chambres, fût-ce même au prix d'un sérieux effort, pouvaient rompre avec de tels errements, elles s'honoreraient et rendraient au pays un réel service. Le feront-elles ? Si mal avisé qu'il soit, cette année, d'atteindre un tel résultat, nous croyons que cela ne serait pas impossible si l'on voulait faire à l'intérêt général le sacrifice d'un certain nombre d'in-

terpellations sinon oiseuses, du moins peu opportunes ou à ce point tardives, après plusieurs mois écoulés, qu'elles n'offrent plus qu'un intérêt des plus médiocres.

Que les membres du Parlement ne se le dissimulent pas, il n'y a point de question qui, dans le pays, préoccupe davantage tous les esprits attentifs et sérieux. La progression indéfinie des dépenses menace, en effet, de plus en plus de laisser en arrière la progression normale des recettes et d'aggraver ainsi la rupture d'un équilibre qui, depuis plusieurs années déjà, ne s'établit plus que d'une manière fictive, c'est-à-dire au moyen de ressources exceptionnelles ou d'expédients qui n'ont rien de commun avec une bonne gestion financière.

C'est ainsi que le boni de la conversion du 4 1/2 o/o avait fourni plus de 65 millions et que la révision du régime douanier avait permis de majorer sur le papier du moins, les prévisions de recettes de près de 120 millions de 1892 à 1895. Les ressources exceptionnelles avaient été de 10 millions en 1893, de 30 millions en 1894, de 37 millions en 1895.

Cette année, d'après l'exposé que le rapporteur général, M. Georges Cochery, vient de faire, après le vote par la commission du budget des dépenses, la situation se présenterait ainsi qu'il suit :

Après les modifications apportées au projet du budget tant par la commission que par le gouvernement, le total des économies réalisées et des augmentations de recettes atteindrait 91.500.000 francs d'obligations sexennaires, renouvelées aux cours des précédents exercices, et arrivant à échéance en 1896.

En adoptant ces propositions, la commission aura équilibré le budget, après avoir écarté 24 millions d'impôts nouveaux, ramené la prudence dans l'évolution du rendement des douanes, fourni les moyens d'accroître de 16.000 hommes nos effectifs militaires, ainsi que d'augmenter nos nouvelles constructions navales, et rétabli le

fonctionnement de l'amortissement. Et il restera encore un excédent de recettes de 250.000 francs.

Comme on le voit, ce résumé constate, et non sans justice, un effort sérieux tenté par la commission pour établir l'équilibre. N'est-il pas beaucoup trop optimiste cependant ? Peut-on regarder comme acquis des excédents de recettes qui, en réalité, ne figurent que sur le papier, et provenant d'une série de mesures dont le résultat est fort aléatoire et dont l'adoption n'est même pas certaine ?

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faudrait avant tout, ce serait de commencer la discussion du budget de 1896. Là serait l'urgence, et non ailleurs, car ce n'est pas en rejetant au second plan, comme on a pris la triste habitude de le faire, la discussion du budget, que le Parlement répondra au vœu du pays qui chaque jour va s'accroissant et qui, plus que jamais, se résume dans ce programme si court, si significatif, si net, et cependant si méconnu : Des économies et des réformes !

J. QUERCYTAÏN.

## SENAT

Séance du 22 octobre 1895

La séance est ouverte à deux heures dix, sous la présidence de M. Chalamet, vice-président.

Après la lecture du décret de M. le président de la République, convoquant les Chambres en session extraordinaire, M. le président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Notre première pensée, en nous trouvant réunis, après trois mois de séparation, doit être pour ces vaillants soldats qui ont défendu si courageusement, au milieu de tant d'obstacles, l'honneur et les intérêts de la patrie. (Applaudissements.)

En les voyant partir, il y a quelques mois, nous étions sans inquiétude sur le succès final de l'expédition, mais non pas sans angoisses en songeant aux dangers de toute sorte qu'ils allaient affronter et dont le moindre était le feu de

— Que te faut-il donc ?... la fortune de Rothschild à mossieu, peut-être ?... Pas moins vrai que le coup t'a rapporté gros...

— Je te crois... et dix ans de baigne par-dessus le marché...

— Qui ne t'ont pas beaucoup fatigué le tempérament, avoue-le...

— Grâce à mes connaissances approfondies de la natation... J'aurai voulu t'y voir, toi, qui te prélassais tranquillement à l'air libre, pendant que je m'évertuais à me refaire une situation dans le monde...

— Ingrat, fit l'hercule... n'est-ce pas pour t'aider encore, que je suis venu te rejoindre quand je t'ai su ressuscité ?...

— Avec ça qu'elle est propre notre situation... nous crevons de faim...

— Ne te plains donc pas, si je cherche les moyens de l'améliorer...

— Aurais-tu un second Simpson en perspective ?... demanda le saltimbanque dont les yeux s'allumèrent. Les affaires vont si mal que je risquerais tout de même un nouveau voyage d'agrément...

— On ne trouve pas tous les jours un Elie Simpson, riposta sentencieusement l'ambassadeur,

— Alors pourquoi nous avoir entraînés jusqu'ici...

— Parce que... parce que j'ai dans l'idée qu'il y a quelque chose à faire... je le connais, moi, le pays... j'y ai pris des notes jadis... et pour que je me sois exposé à y revenir... tu dois bien penser que ça n'est pas simplement pour y respirer le bon air...

— En ce cas fait vite...

Pour la seconde fois l'hercule haussa les épaules.

l'ennemi. (Vives approbations.)

Ils ont répondu à la confiance que nous avons mise en eux ; c'est très peu dire : ils ont ajouté une page glorieuse à nos annales militaires, et en même temps ils ont accru les possessions françaises d'une magnifique conquête.

Cette conquête, nous l'avons obtenue par de douloureux sacrifices, mais nous avons le droit d'en être fiers, car elle est faite non seulement au profit de la France, mais au profit de l'humanité et de la civilisation.

Aussi je crois devoir, au nom du Sénat, unanime en cette question, envoyer à notre corps expéditionnaire, chef et soldats, l'expression de notre sympathie passionnée et de notre reconnaissance.

Cette allocution, qui a été à plusieurs reprises interrompue par de chaleureux applaudissements, a réuni le Sénat tout entier dans un sentiment unanime d'approbation.

Après le règlement de l'ordre du jour de la prochaine séance, le Sénat s'ajourne à jeudi et la séance est levée à trois heures.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 22 octobre 1895

La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. Henri Brisson.

M. le président donne lecture du décret de M. le président de la République convoquant le Sénat et la Chambre en session extraordinaire.

Il adresse ensuite à ses collègues l'allocution suivante :

Discours de M. Brisson

Messieurs et chers collègues,

Notre première pensée à tous, en reprenant nos travaux, sera pour ces fils héroïques de la patrie qui viennent de porter sur une terre lointaine le drapeau de la France.

Jamais mieux que durant cette campagne nous n'avons senti combien les lois de la République ont fait indivisibles l'armée et la nation. Notre race y a déployé de robustes vertus. Par leur endurance obstinée en face de maux inattendus, par leur volonté de marcher et de vaincre, nos troupes ont fait voir, une fois de plus qu'à la guerre la flamme intérieure de l'homme et la discipline réfléchie peuvent triompher de tout.

Représentants de la nation, nous nous inclinons avec un pieux respect devant la tombe de ceux de ses enfants qui sont morts pour la patrie. Nous saluons avec reconnaissance ceux qui font définitivement flotter les trois couleurs sur la

— Voilà qui n'est pas d'un homme intelligent. Fais vite... comme ça... tout de suite. Et si demain nous sommes obligés de plier bagages, pour nous éviter des questions indiscrètes... tu crois la police assez simple pour ne pas s'étonner de notre brusque départ ?... Reste donc calme. Nous sommes les comédiens ordinaires du théâtre Génial... faisons bien honnêtement notre métier... si le... reste doit venir, que ce soit au moment propice...

— Amen, conclut ironiquement Raphaël Guilloire. C'est égal, si nous crevons de faim, nous pourrions tous dire que tu en es cause...

L'ex-ambassadeur des îles Baléares ne crut pas utile d'entamer une nouvelle discussion.

Il se leva et donna, le premier, le signal de la retraite.

La troupe entière réintégra son domicile roulant, et peu après, un roulement sonore, sortant de la voiture occupée par le couple Guilloire, indiqua que l'honnête directeur s'endormait du sommeil paisible qui convient à toute conscience tranquille.

Alors de l'ombre où nous l'avons vu disparaître tout à l'heure, sortit celui qui s'y tenait caché. Sans crainte d'être vu maintenant, il traversa la place de la Madeleine où la lune répandait sa pâle clarté.

C'était Jean-Marie !

V

La mesure qu'habitait le vieil Hoervé, le nid du sorcier, comme on la désignait dans le canton, était un ancien poste de douaniers abandonné.

Bâtie au milieu des rochers dont elle avait pris les teintes grises, la cabane se confondait dans la tonalité générale des pierres ; par les gros temps,

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 29

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

IV

Il embrassa la place d'un coup d'œil circulaire. A l'autre coin, en face d'eux, le tir National et les deux boutiques, dont les succès des jours précédents avait été balancé par l'arrivée du théâtre Génial, étaient fermés depuis longtemps ; couchés de bonne heure, leurs propriétaires dormaient en songeant à l'inconstance des foules.

Aux fenêtres des rares maisons encadrant la place, aucune lumière !

Dans toute la ville, pas un bruit !

— Doux calme de la province, je te bénis, déclama Raphaël Guilloire, pris d'un accès de lyrisme.

Puis, changeant de ton, il se tourna vers l'hercule en train de vider à même une bouteille.

— Mon noble associé et ami, Pierre de Marsac, nous vous écoutons.

Sans cesser de boire, l'ex-ambassadeur des îles Baléares fit un signe de la tête qui groupa près de lui toute la troupe.

Au même instant, un homme se détacha de l'an-

gle d'un mur, rampa sans bruit derrière les voitures, et s'arrêta complètement perdu, dans l'ombre épaisse qu'elles projetaient...

La lenteur que mettait l'hercule à répondre, finit par impatienter l'aimable directeur.

— Parleras-tu enfin, dit-il... crois-tu que nous allons passer la nuit à nous enrhummer pour t'attendre ?...

— Ne te fâches donc pas, répondit-il tranquillement...

Mais l'autre était trop lancé pour s'arrêter en si bon chemin et le calme de son associé l'excitait encore davantage.

— Alors, faut être aux ordres de mossieu ?... Ça serait drôle... Je veux savoir décidément pourquoi tu nous a amenés dans ce chien de pays... qui ne sent déjà pas trop bon pour nous... Vas-tu nous entraîner encore dans quelque vilaine affaire ?...

— Imbécile, répondit froidement l'hercule.

Le directeur saisit par le goulot une bouteille vide.

— Moins haut... fit Maguela effrayée on peut nous entendre.

Ils se calmèrent. L'hercule n'avait pas bronché sous la menace.

— Tu as tort de t'emporter ainsi, mon bon Guilloire, dit-il en haussant les épaules. Quand tu me parles de t'entraîner dans une mauvaise affaire, tu oublies sans doute que jadis j'ai traversé la France, pour t'avertir qu'un certain Anglais, partant pour l'Amérique, devait passer dans les environs de Bordeaux où tu te trouvais alors... Tu étais bien misérable, s'il t'en souvient, à ce moment-là, et les écus d'Elie Simpson sont venus à propos...

— Si tu appelles ça une bonne affaire ?...

grande île. Ils se sont montrés à la hauteur de tous les sacrifices, de toutes les difficultés, de toutes les espérances.

Sur tous les bancs de la Chambre, des applaudissements répétés accueillent cette patriotique allocation dans laquelle M. le président de la Chambre s'est fait l'éloquent interprète de la représentation nationale et du pays tout entier.

M. le président demande ensuite à la Chambre comment elle entend régler son ordre du jour.

La Chambre décide, d'accord avec le gouvernement, qu'elle discutera jeudi l'interpellation de M. Jaurès sur la grève de Carmaux; ensuite viendra la discussion des interpellations relatives à la Compagnie des chemins de fer du Sud et à la révocation de M. Chenest, procureur général à Paris, qui sera suivie de la discussion des interpellations relatives à l'expédition de Madagascar.

La Chambre fixera après ces débats l'ordre de la discussion des nombreuses interpellations dont elle est saisie.

Sur la demande de M. Doumer, au nom de la Commission du Budget, la Chambre inscrit en tête de son ordre du jour, après les interpellations, la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal des successions.

La séance est ensuite renvoyée à jeudi et levée à trois heures.

Séance du 24 octobre

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu de M. Lebreton une demande d'interpellation concernant le transport des charbons français.

La discussion de cette interpellation est jointe à celle des interpellations de M. Georges Graux et de M. Basly sur le même objet.

M. Bozérian dépose une proposition d'après laquelle le plus grand nombre d'emplois civils réservés aux sous-officiers rengagés seraient accordés aux rapatriés de Madagascar, qui presque tous ont contracté au cours de l'expédition de graves maladies.

L'urgence demandée par M. Bozérian n'est pas déclarée.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Jaurès.

On remarque dans la tribune la présence de M. Ressaiguier, directeur des verreries de Carmaux. M. Jaurès a la parole.

L'orateur déclare qu'il interpelle le gouvernement sur l'attitude des fonctionnaires infidèles à la République et à la loi.

Il s'élèvera au-dessus des questions ministérielles pour chercher avec la Chambre et le gouvernement les moyens de terminer un douloureux conflit.

M. Jaurès recherche les causes de la grève et ses origines immédiates. Il retrace les relations de M. Ressaiguier et des ouvriers et rappelle la regrettable affaire de contrefaçons pour laquelle M. Ressaiguier a été condamné à la requête de la verrerie Alain Chartier.

Ce souvenir aurait dû le rendre moins impitoyable pour ses ouvriers.

Il est inexact qu'il y ait une caisse de retraites pour les ouvriers de la verrerie.

Il y a une cantine patronale dont les bénéfices majorés alimentent une caisse de secours qui est formée par les seuls ouvriers.

les embrans de la mer, chassés par le vent, la couvraient de leur écume blanche.

Là vivait, seul et heureux, le rêveur.

Depuis combien de temps ? nul n'aurait pu le dire; les plus anciens du pays ne se souvenant pas lui jamais avoir connu d'autre gîte.

Pour se nourrir, il tendait des lignes le long des roches, cherchait des coquillages et, dans la saison, ramassait des champignons roses qu'il faisait sécher au soleil.

Il ne buvait que de l'eau.

Quand l'état de la mer lui défendait la pêche ou la récolte des coquillages, il descendait dans les bourgs, s'arrêtait devant les fermes, et racontait des légendes, ou sifflait dans de petites flûtes d'osier qu'il confectionnait lui-même.

On lui donnait du pain ou quelque morceau de lard, il partait content.

Jamais il n'acceptait d'argent.

Il avait deux affections : les enfants et les fleurs.

Aux premiers, quand il les rencontrait à la sortie de l'école, il chantait de sa petite voix cassée des ballades qui les faisaient rire. Et sa figure ridée s'épanouissait si les gamins joyeux criaient :

— Encore une chanson, père Hoervé, encore une !

Il recommençait, heureux, et serait volontiers resté là jusqu'au soir.

Les fleurs, il savait les trouver partout, dans les rochers, au bord des venelles, sous les bois.

Il en cueillait d'énormes bottes qu'il rapportait dans sa masure.

En se desséchant, les fleurs répandaient une odeur douce qui plaisait au rêveur.

Quand la nuit venait, il s'étendait sur son lit de

M. Ressaiguier prétend qu'il payait ses ouvriers mieux que les autres verreries; mais de puissantes amitiés ne lui ont-elles pas assuré des tarifs de faveur de ses produits ?

Il s'est d'ailleurs créé un personnel d'élite pour satisfaire aux exigences de sa clientèle bordelaise, de là les avantages qu'il a fallu assurer à ce personnel.

D'autre part, sa fabrication spéciale refoulant des goulets au lieu de les rapporter rend le travail exténuant et dangereux.

En 1891, les ouvriers ont demandé à M. Ressaiguier d'opérer dans son usine la casse des rebuts au lieu de classer comme invendables, sans les payer, des bouteilles qu'on rend ensuite.

M. Ressaiguier y consentit; mais la question des syndicats ouvriers agrita les rapports du patron et des travailleurs.

M. Ressaiguier a toujours considéré les syndicats comme une fantaisie dangereuse; il essaya de briser celui de Carmaux, mais son intérêt l'emporta sur son orgueil et il céda.

On était d'ailleurs alors dans la période ascendante du mouvement républicain tandis qu'aujourd'hui le gouvernement s'appuie sur les ralliés contre les socialistes.

M. Ressaiguier ne se sentant pas appuyé par le pouvoir s'inclina; mais il essaya d'amadouer son syndicat pour s'en servir.

M. Jaurès arrive aux causes immédiates de la grève.

M. Ressaiguier, en 1891, lors de la grève générale des verreries de France, demanda à ses ouvriers de faire inscrire parmi les revendications de la grève l'unification des salaires de manière à égaliser les salaires payés dans la Loire avec ceux qu'il payait à Carmaux.

Cette tentative ne réussit pas : M. Ressaiguier ne l'a pas pardonné au syndicat.

On parle d'éternels agitateurs; les agitateurs dont souffre Carmaux sont le fait des patrons politiques qui dirigent les deux grandes industries de cette ville.

S'il n'est pas candidat à Carmaux, M. Ressaiguier l'est à Toulouse. Il a demandé l'appui de son syndicat qui lui a refusé son concours politique. Voilà le crime impardonnable !

M. Ressaiguier a voulu briser l'outil qui n'était pas assez souple; pour y arriver, il lui fallait l'appui du pouvoir.

Il l'a trouvé grâce à la réaction à laquelle faisait appel la haute bourgeoisie républicaine.

A la concentration des réformes se substituait la concentration de la peur qui sévissait dans le Tarn et à Carmaux plus que partout ailleurs.

Le ministre Dupuy envoyait sa police; il invitait les patrons à ne pas ménager leurs ouvriers.

M. Char les Dupuy déclare qu'il proteste avec indignation.

M. Jaurès. — Je n'apporte ici que des propositions de paix. On verra comment elles seront accueillies.

A la demande de l'orateur, la séance est suspendue à 4 h. 40 pour un quart d'heure.

A la reprise de l'audience, M. Jaurès, fatigué et craignant, en raison de la longueur de ce qui lui reste à dire, ne pouvant finir ce soir, demande que la séance soit levée.

Sur sa demande et celle de M. Leygues, la séance est renvoyée à demain.

varech et s'endormait paisible, en remerciant le Seigneur de la vie douce qu'il lui faisait.

Le jour comme la nuit, sa porte restait toujours ouverte, en la poussant on était chez lui.

— La meilleure des serrures est la garde de Dieu, disait-il.

Tel était celui que les uns nommaient le sorcier d'autres un rêveur.

C'était avant tout un brave homme, plein de confiance en la Providence céleste.

Car il aimait Dieu et rapportait tout à lui...

Quand, un soir en rentrant, il avait vu dans sa cabane les présents déposés, en son absence, par Geneviève Hérier, sans s'étonner, il avait dit simplement :

— Le bon Dieu est passé par ici...

Plus tard, lorsque le hasard le mit au courant de ces offrandes discrètes, il rectifia en disant :

— Je m'étais trompé... ce n'est pas le bon Dieu, mais un de ses anges.

Deux ou trois jours après l'ouverture de la fête de la Treminou, le vieillard, au retour d'une longue excursion, trouva derrière sa porte un panier de provision de toute sorte...

— Puisque le ciel ne se lasse pas, dit-il imitons-le...

Et se rappelant une belle touffe de feuilles laineuses toute fleurie de corolles bleues, qu'il avait aperçue dans la matinée sur le haut d'un rocher, il ajouta :

— Ma petite fée aura ce bouquet... cadeau pour cadeau !...

Comme le rocher sur lequel se balançaient les fleurs n'était accessible qu'à la marée basse et que le jusant commençait à peine, il attendit patiemment

INFORMATIONS

Le centenaire de l'Institut

Les fêtes du centenaire de l'Institut ont commencé dans la matinée d'hier par une messe à l'église Saint-Germain-des-Prés, célébrée à la mémoire des membres de l'Institut morts depuis sa fondation.

La messe a été dite par Mgr Perraud, évêque d'Autun.

La plupart des membres de l'Institut y assistaient.

Mgr Perraud a prononcé l'éloge funèbre des défunts. Il s'est étendu longuement sur la mort chrétienne de M. Pasteur, et a ensuite donné aux assistants la bénédiction papale.

Après la cérémonie religieuse, la séance publique des cinq Académies s'est tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Elle a revêtu un caractère de dignité et de grandeur dont il serait impossible de n'être pas frappé. C'est bien la solennité qui convenait pour célébrer les gloires littéraires, scientifiques et artistiques, dont le faisceau constitue cette assemblée, unique au monde, qu'on appelle l'Institut de France.

La présence du chef de l'Etat, accompagné des ministres qui avaient pu s'absenter de la séance de la Chambre, témoignait de l'intérêt et de la sympathie qu'éprouve le pays tout entier pour cette institution séculaire qui joint la consécration des années à celle du talent et des services rendus. Le cadre, avec sa gravité harmonieusement tempérée par la belle œuvre de M. Puvis de Chavannes, se prêtait à merveille à cette fête de l'intelligence, que M. Jules Simon a comparée, avec son bonheur d'expression habituel, à un « congrès de la paix ». C'est bien en effet, le « Congrès où la vérité est aimée pour elle-même, quel que soit le pays où elle éclate, où la poésie est adorée dans toutes les langues, où les grandes découvertes excitent le même enthousiasme, quelle que soit leur origine, et où l'on ne connaît d'autre émulation que celle de bien faire. »

Le général Duchesne

On sait que le général Duchesne a été désigné à la fin de l'expédition de Madagascar pour prendre à son retour en France le commandement du 5<sup>e</sup> corps d'armée, à Orléans, après l'expiration de son congé réglementaire.

S'associant aux sentiments d'admiration et de reconnaissance de tous les Français, le maire d'Orléans a adressé à Mme la générale Duchesne une lettre de félicitations dans laquelle il l'assure que, si à son retour en France, le commandement du 5<sup>e</sup> corps est confié au vainqueur de Tannarive, la vieille cité de Jeanne d'Arc tiendra à honneur de faire à l'héroïque soldat une réception digne de lui.

Mme Duchesne vient de répondre qu'elle est très touchée de ces félicitations et qu'elle transmettra la lettre de M. le maire d'Orléans au général Duchesne. Il trouvera, dit-elle, dans la joie patriotique qui accueille son succès, la meilleure récompense de ses efforts.

Mort de M. Gustave Droz

M. Gustave Droz, le charmant écrivain, l'auteur bien connu de *Monsieur, Madame et Bébé*, *d'Autour d'une source*, du *Cahier bleu de Mlle*

ment le moment de partir, en rêvant à celle dont l'impénétrable charité ne l'oubliait jamais.

Alors il quitta son nid, et se dirigea à travers les rochers vers l'endroit qu'il connaissait bien.

Au bout d'une heure, car c'était loin, il possédait la plante qui formait une brassée énorme.

— Quel joli bouquet, dit-il en reprenant haleine, comme ma petite fée sera contente !

Il faisait une nuit claire et douce; pour se débarrasser de sa longue marche dans les rochers, il obliqua à gauche, abandonnant le bord de la mer, et prit par les terres pour regagner son gîte.

Il suivait le chemin creux qui contourne le Sulaire, quand il crut entendre marcher de l'autre côté de la baie.

Dans cette partie exclusivement réservée de la ferme, que Fanch avait transformée en jardin pour sa mère, un pas à pareille heure l'étonnait.

— Ça ne peut être que Fanch, pensa-t-il... qui se promène en rêvant.

Et regardant ses fleurs, il ajouta mentalement ; — Il est probable que c'est la même cause qui nous tient éveillés si tard tous les deux. Le pas craqua plus fort sur le sable.

— Est-ce toi, Fanch ? demanda-t-il à mi-voix : Le pas s'arrêta net.

— Je me serai trompé, dit-il après avoir attendu un peu.

Sans essayer de se frayer un passage à travers la baie garnie de ronces et de chevrefeuilles, il continua son chemin.

Dix cents mètres plus loin il rejoignait les rochers.

Il s'y engageait, lorsqu'un bruit strident frappa son oreille.

Cibot, etc., est mort subitement en son appartement du quai de Voltaire, à Paris.

Il était de retour le jour même de Montretout, où il avait passé deux mois de villégiature, et il était occupé, avec son domestique, à aider à monter sa femme, malade depuis de longs mois, à leur appartement, lorsqu'il s'est affaissé tout à coup sans pousser un cri. Il était mort.

M. Gustave Droz était âgé de soixante-trois ans.

La maladie d'Alexandre III

Il semblait que les procès-verbaux d'autopsie des médecins qui ont soigné le tsar défunt n'eussent rien laissé à dire sur les causes de sa mort. Aussi est-ce avec surprise que nous en trouvons une version nouvelle dans la *Gazette de Francfort*. Le correspondant de ce journal à Saint-Petersbourg s'appuie sur une autorité médicale, qu'il ne nomme pas, d'ailleurs, pour affirmer qu'Alexandre III a succombé à une phthisie laryngée, devenue malheureusement héréditaire dans la famille impériale de Russie. Voici, à titre de curiosité, cette communication. Sans que nous ayons besoin de le faire remarquer, on relèvera l'in vraisemblance du processus pathologique qui serait étendu, suivant le médecin russe, de l'empereur à deux de ses enfants :

On se rappelle peut-être, écrit le correspondant de la *Gazette de Francfort*, quelle sensation produisit la déclaration que publia, peu de temps après la mort d'Alexandre, le docteur Zacharie, qui l'avait soigné. Le célèbre médecin de Moscou donnait à entendre que la santé du tsar avait été fortement compromise parce qu'il avait un cabinet de travail défectueux et humide. Aujourd'hui, une autorité médicale qui mérite une confiance sans réserve me fait une communication très étrange et qui jette une lumière, toute nouvelle sur la maladie de l'empereur Alexandre. Il y a deux ans environ, le cuisinier particulier de la famille impériale, qui était depuis environ vingt ans à la tête de la cuisine impériale, tomba subitement malade. En l'absence du médecin de la cour, on fit venir le médecin du régiment de cuirassiers en garnison à Gatchina. Les symptômes du mal éveillèrent ses soupçons, et un examen détaillé lui fit constater que le cuisinier était atteint de phthisie à un degré avancé. Le médecin fit immédiatement son rapport, et immédiatement aussi le cuisinier reçut son congé avec une belle pension.

« Mon autorité médicale a la conviction que l'affection pulmonaire dont souffrait l'empereur défunt et dont sont atteints le tsarévitch actuel, ainsi que la princesse Xénia, à ce que l'on dit, aurait été communiquée par le cuisinier malade. Un bon cuisinier est en effet, par la force des choses, en contact permanent avec les mets qu'il prépare, et ainsi le danger d'une communication des germes morbides est immédiat.

« Il est étrange, ajoute le correspondant de la *Gazette de Francfort*, que le personnel de la cuisine impériale n'ait pas été l'objet d'un examen plus attentif, mais cette négligence répond bien au fait rappelé ci-dessus que le tsar de toutes les Russies devait passer les journées dans un cabinet froid et humide. »

La grève de Carmaux

Un télégramme de Carmaux dit que le deuxième four travaille avec son équipe complète.

Immobile encore, il écouta. C'était un grincement prolongé.

De l'endroit élevé où il se trouvait, la vue surplombait le Sulaire, embrasant tout le jardin.

La lune éclairait en plein un grand bâtiment, servant de grenier à fourrages, auquel attendait une plus modeste construction, réservée au bois de chauffage de la ferme.

Le bruit venait de là. Il regarda plus attentivement.

Quelqu'un, que l'éloignement empêchait de reconnaître, ouvrait lentement l'unique porte de ce petit hangar.

Les goods rouillés par la pluie et l'humidité produisaient ce long grincement.

— Que va donc faire Fanch dans sa grange au milieu de la nuit ? se demanda-t-il étonné.

On ne voyait aucune lumière aux fenêtres de la ferme; tout reposait dans la maison des manœuvres et des journaliers.

— On dort partout pensa-t-il encore... voilà qui est sérieux... Est-ce que par hasard quelqu'un se chaufferait avec du bois de Mme Gueguen.

La porte se referma avec le même bruit criard.

— Voyons donc si ce visiteur nocturne passera la nuit là-dedans... dit-il sans quitter la grange des yeux.

— Il n'attendit pas longtemps. La porte se rouvrit bientôt, mais cette fois sans le moindre bruit, doucement, comme tournant sur des attaches de coton.

Celui qui sortait, la referma avec soin, puis parut s'effrayer dans le sol.

Le vieillard attendit encore, sans rien voir.

(A suivre).

**En Allemagne**

Un agent de police révoqué a tiré cinq coups de revolver sur le directeur de la police, qui a été grièvement blessé.

**Une catastrophe**

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce qu'une catastrophe a eu lieu à Kostska, en Pologne. La toiture de l'église s'est écroulée au moment du passage d'une procession. Il y a eu de nombreux tués et de nombreux blessés.

**Behanzin s'ennuie**

Une lettre de Fort-de-France (Martinique) apporte de nouveaux renseignements sur la captivité de Behanzin. L'ancien roi du Dahomey languit beaucoup, surtout depuis le départ de M. Morachini, l'ancien gouverneur, qu'il avait l'habitude de visiter presque tous les jours.

Le nouveau gouverneur de la Martinique ne veut pas le recevoir; aussi le pauvre monarque n'a maintenant d'autre distraction que les simples promenades en ville où dans les environs du fort Taterson, où l'accompagnent toujours ses trois femmes, l'une à droite portant le crachoir, l'autre à gauche faisant tomber les cendres du cigare royal, et la troisième portant derrière un immense parasol. Behanzin professe pour la langue française beaucoup de mépris, car depuis son arrivée à Fort-de-France, il n'a pas appris plus de trois mots de français: « Français, ami bon, » voilà tout ce qu'il sait dire en serrant la main de ses visiteurs.

Son premier ministre est actuellement malade à l'hôpital de Fort-de-France, où ses excentricités de nègre burlesque rompent la monotonie claustrale du lieu. Chaque fois qu'on prononce devant lui le nom de Behanzin, il se prosterne et baise la terre plusieurs fois; il a en horreur les poulets; aussi chaque fois qu'on lui en présente un morceau, il se met dans une colère de fou, jetant à terre tous les objets qui sont à sa portée. Dernièrement il déclara, par l'intermédiaire de son interprète, à la supérieure de l'hôpital, qu'il ne serait pas fâché de manger un peu de la chair de blanc; et comme cette dernière lui faisait remarquer que ce n'était pas bon et que, de plus, c'était un péché, le ministre répondit: « Que ce soit un péché, c'est possible, mais que ce ne soit pas bon, c'est faux, car j'en ai goûté assez pour le savoir. »

**Un Train emballé**

Étrange accident à la gare Montparnasse — Une locomotive par la fenêtre — Voyageurs sains et saufs — La mort de la marchande de journaux — Les causes de l'accident.

Voici quelques détails sur l'accident de la gare Montparnasse:

L'express 56 de Granville, qui doit arriver en gare de Montparnasse à 3 heures 55 minutes de l'après-midi, s'était arrêté à la station de Versailles pour la dernière fois avant Paris, ayant alors de neuf à dix minutes de retard. Le mécanicien, pour regagner le temps perdu, força la vitesse. Le train n'avait plus que cinq minutes de retard lorsqu'il entra en gare de Paris. Il était alors quatre heures précises, mais, entraînée à une allure que les ingénieurs ont, au premier moment, évaluée à plus de cinquante kilomètres à l'heure, la locomotive se jeta sur le heurtoir qu'elle brisa, puis continuant sa course, défonça le mur de la gare haut de 2 mètres et large de 80 centimètres, éventra le panneau vitré, le balcon de la terrasse dont la corniche a 1 mètre 50 d'épaisseur, et faisant irruption au dehors vint s'abattre avec un bruit formidable sur la chaussée de la place de Rennes, entraînant à sa suite son tender et les deux fourgons. Le reste du train demeura heureusement dans la gare. Toutes les horloges intérieures se sont arrêtées.

La secousse n'avait pas été violente pour les voyageurs qui, bientôt ahuris, sortaient des wagons de première et de seconde classe, sans autre mal que la peur.

Pourtant une jeune femme de chambre, Mlle Augustine Baudin, qui occupait une place de seconde, se plaignit de contusions graves dans la région lombaire. Après avoir reçu les premiers soins, elle quittait la gare tout de suite, ainsi que les quelques voyageurs qui avaient reçu des contusions moins graves.

On ne songe pas sans frémir à la gravité qu'aurait pu avoir cet accident quand on sait que cent vingt-six personnes se trouvaient dans l'express.

Le mécanicien Guillaume Pellegrin et le chauffeur Victor Garnier avaient été projetés hors de la machine au moment où elle était venue buter sur le heurtoir. Le premier, que la commotion ressentie a jeté dans un état presque comateux, a été transporté dans le bureau de service médical. Le second s'est fait dans sa chute diverses contusions dont la plus grave est une luxation du pouce gauche.

Par malheur, une pauvre femme Mme Haiguiard, âgée de trente-sept ans, marchande de journaux ambulante, se trouvait assise place de Rennes, sur les marches de la buvette de la gare, lorsque la locomotive, défonçant la muraille, vint s'abattre sur la place. Elle n'eut pas le temps de se sauver. La locomotive avait passé au-dessus d'elle sans la toucher, mais elle fut atteinte par un bloc de pierre d'un mètre cube et par des débris de toutes sortes.

Quand on se précipita à son secours au milieu des jets de vapeur, des pierres qui s'éboulaient encore de cette masse de fer qui se tassait sur la chaussée, on ne releva qu'un cadavre atrocement mutilé.

La malheureuse femme avait été presque coupée en deux, un bras pendait arraché du tronc. L'on plaça ces tristes débris dans une caisse que l'on remonta dans l'intérieur de la gare.

Au moment de l'accident, la place de Rennes, si grouillante à certaines heures, surtout aux alentours de la gare et des tramways, était moins encombrée que d'habitude. Pourtant un tramway Place de l'Etoile Gare Montparnasse stationnait, prêt à partir, déjà plein de voyageurs, juste en face du panneau vitré par où la locomotive allait faire irruption. Au bruit qui précéda la chute, les chevaux pris de peur s'emballèrent et sauvèrent ainsi les nombreux voyageurs de cette voiture.

L'enquête sur l'accident de la gare Montparnasse se continue.

Les travaux de déblaiement vont commencer.

Contrairement aux premiers renseignements, le mécanicien et le chauffeur n'auraient pas sauté du train. Ils n'abandonnèrent pas leur poste et furent précipités à terre par la violence du choc.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Le Monument Canrobert**

Le colonel Panizzardi, attaché militaire à l'ambassade italienne à Paris, vient de faire parvenir au trésorier du comité pour le monument Canrobert à Saint-Céré, la somme de 1.000 francs au nom du roi Humbert.

De ce fait la souscription atteint actuellement la somme de 65.000 francs.

M. Alfred Lenoir, l'artiste parisien chargé du monument, vient de se rendre à Saint-Privat pour perpétuer plus exactement dans le bas-relief qu'il projette, le souvenir de cette glorieuse journée où fut écrasée la garde royale prussienne et où s'illustra le maréchal.

**Enregistrement**

Par décision du directeur général de l'enregistrement en date du 24 courant, M. de Framond de la Framondie, receveur de l'enregistrement à Séz (Orne), est nommé receveur à Cahors (bureau des actes judiciaires), en remplacement de M. Rives, appelé au bureau des actes judiciaires de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

**Manceuvres du 207<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> de ligne**

*Journée du 24 octobre*

Ideé générale. — Le 207<sup>e</sup> de ligne, formant l'avant-garde d'une division d'infanterie, marche contre un ennemi qui occupe Cahors.

Ideé spéciale. — Un bataillon du 207<sup>e</sup> forme l'avant-garde et rencontre l'ennemi à la position de Sept-Ponts.

Ce bataillon résiste et prononce une attaque de front, pendant que les deux autres bataillons font un mouvement tournant pour surprendre l'ennemi sur son flanc droit.

Exécution. — Pendant que le premier bataillon du 207<sup>e</sup> défend la route de Cahors à Castelnau, le reste du régiment occupe la forte position de Raux-Haut où il arrive à 11 heures et demie et participe au combat qui prend fin à 1 heure et demie.

Le 7<sup>e</sup> et le 207<sup>e</sup> sont rentrés à Cahors à 3 heures et demie.

Les deux régiments, malgré une pluie presque continue ont manœuvré avec leur entrain habituel.

A leur arrivée à Cahors où la population les attendait, le défilé a été parfait.

De nombreux établissements étaient pavés le long du boulevard Gambetta, le plus remarqué a été le café Tivoli où est établi le cercle de garnison.

**Retraite en musique**

La retraite en musique prendra ce soir l'itinéraire suivant:

Caserne Bessières, faubourg Labarre, boulevard Gambetta, rue du Portail-Alban, rue Clément-Marot, quai Champollion, quai Ségur, cours Vaxis, boulevard Gambetta.

**Contravention**

La police de notre ville a dressé procès-verbal contre le nommé Honoré Robert, âgé de 17 ans, demeurant rue Lastié, n° 29, pour avoir joué au tourne-sou sur le cours Fénélon.

**Pradines**

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont enlevé une custode, un ciboire et une couronne qui ornait une madone.

Pour commettre ce vol, les malfaiteurs sont entrés dans l'église par une petite fenêtre latérale.

Chose assez singulière, lors du dernier vol accompli dans cette église, les voleurs avaient pénétré par une fenêtre placée de l'autre côté de l'église. Cette fenêtre avait été depuis munie de barreaux, mais, — on ne pense pas à tout, — la municipalité de Pradines avait négligé de griller la fenêtre correspondante.

Les voleurs ont profité de cet oubli et sont entrés par le passage qui avait été laissé à leur disposition.

**Viazac**

Avant-hier, les ouvriers terrassiers occupés à creuser les fossés pour la canalisation des eaux se sont mis en grève.

Le représentant des entrepreneurs les ayant prévenus que désormais le prix du mètre était abaissé à 0,35 c. au lieu de 0,40, tous ont quitté le chantier.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 19 au 26 octobre 1895

**Naissances**

Gaucher, Georges, rue du Four Sainte-Barbe, 12. Musso, Fernand, rue du Lycée, 40. Toulouse, Louis, boulevard Gambetta. Rescoussié, Juliette, rue Nationale, 32.

**Mariages**

Molins, Justin, et Mouldurou, Joséphine. Bessières, Abadie, boulanger, et Annès, Lucie, tailleur. Lescuré, Antoine, cultivateur, et Vigier, Louise.

**Décès**

Olié, Basiline, religieuse Carmélite, 43 ans, célibataire, place de la gendarmerie. Linas, Marie, 85 ans, veuve Roques, à la Rozière. Clerc, Anne, veuve Bennat, 73 ans, rue Saint-Barthélemy, 6. Calmon, Marie, 18 mois, à Cabessut. Julhio, Félix, 14 ans, rue du Portail-Alban, 8. Bourthoumieux, Joseph, clerc d'avoué, 58 ans, rue St-Georges, 11. Lacaze, Jeanne, 58 ans, célibataire, rue du Pont-Neuf, 4.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction : Fernand TAILLEFER

Première représentation

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre

**FAUST**

Grand opéra en cinq actes et 7 tableaux, paroles de MM. Jules BARBIER et Michel CARRÉ, musique de Ch. GOUNOD.

**GUÉRISON DES HERNIES**

Médailles et Décorations

Brevet S.G.D.G.

Si cette infirmité n'est pas en décroissance malgré tous les efforts de la science, c'est qu'il existe des procédés plus ou moins compliqués pour être appliqués d'une manière efficace, encore faut-il avoir affaire à un homme de haute compétence.

Parmi les célèbres nous recommandons particulièrement M. J. Glaser, spécialiste-herniaire, à tous ceux de nos lecteurs souffrant de cette dangereuse infirmité. Le traitement qu'il fait suivre aux personnes est des plus simples; à cet effet, il a confectionné un appareil sans ressort, ne gênant en aucune façon.

Appareil breveté et quatre fois diplômé aux Expositions de Paris, Gray, Belfort et Roanne, membre du Jury et hors concours.

Bénéfice du bandage Glaser :

1<sup>o</sup> Soulagement instantané et suivant le cas; 2<sup>o</sup> Contention garantie; 3<sup>o</sup> Chacun apprendra à faire une bonne application, à se soigner lui-même; 4<sup>o</sup> Guérison complète aux sujets vigoureux.

M. Glaser, dans sa propriété à Héricour (Haute Saône) envoie sa brochure explicative contre 60 centimes.

Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs atteints de hernies, d'aller consulter M. Glaser, à Montauban, les 22 et 24 octobre, Hotel de l'Europe; à Cahors, le 24, Hotel des Ambassadeurs.

**A vendre**

Grange et emplacement de maison avec murs et matériaux divers pouvant servir à la reconstruction, 24, rue et Faubourg St-Georges.

S'adresser à M. Jacques VALETTE, 5 quai Champollion.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fête de la Toussaint**

1<sup>er</sup> novembre 1895

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du mercredi 30 octobre inclus, au vendredi 1<sup>er</sup> novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guétiary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

**M. AUDOUARD**

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

**La Pharmacie populaire et commerciale**

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

**Bibliographie**

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE  
**L'INVASION NOIRE**  
par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT  
Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.  
Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.  
Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.  
L'*Invasion Noire* est ornée de nombreuses et éloquentes illustrations dessinées par Paul de Sémant.  
De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »  
Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.  
« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

**SUCCÈS DU PIANO**

Anthoine (E.). <i>Chant du Père</i> (très facile).....	1 »
Broustet (E.). <i>Kitra</i> , mazurka russe (moyenne force).....	2 »
Cressonnois. <i>Baby</i> , quadrille sur des rondes enfantines (facile).....	1.70
Lacome (P.). <i>Berceuse</i> (moyenne force).....	1.35
Maraval (J.). <i>Ce que raconte le moulin</i> (facile).....	1 »

Pessard (E.). <i>Mlle Carabin</i> , valse (moyenne force).....	2 »
Pfeiffer (G.). <i>Sérénade de Chérubin</i> (difficile).....	1.35
Rougnon (P.). <i>Danse hongroise</i> (moyenne force).....	1 »
Salomé (Th.). <i>Menuet</i> (très facile).....	1 »
Salvayre (G.). <i>Sommeil de la poupée</i> (moyenne force).....	1.70
Serpette (G.). <i>La Garde russe</i> , marche (moyenne force).....	2 »
Wittman (G.). <i>Marche du Figaro</i> (moyenne force).....	1.70

Pour recevoir franco, adresser commandes et mandats à Paul DUPONT, 4, rue de Bouloi, Paris.

**JOURNAL DES DEMOISELLES**  
ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

- Chaque livraison renferme :
- 1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.
  - 2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.
  - 3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.
  - 4° Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.
  - 5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.
  - 6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.
- Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**LA POUPÉE MODÈLE**

JOURNAL DES PETITES FILLES  
Illustré de 200 gravures environ dans le texte  
*La Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trentième et onzième année.  
L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux,

des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages colorés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

**UNE DÉPENSE INTELLIGENTE**

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons représentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricet, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, et économiquement, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six mois, 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.  
**Enclume de Famille**  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).  
**La petite Carte de poche DU LOT**

MARQUE DÉPOSÉE



PROCÉDÉS  
**G. JACQUEMIN**

**VENDANGES 1895**

Amélioration du vin  
PAR LES

**LEVURES SÉLECTIONNÉES**

PURES ET ACTIVES DE

**L'INSTITUT LA CLAIRE**

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net 5 fr. 50
Le Bidon de 2 — — 10 fr. »
Le Bidon de 4 — — 20 fr. »
Le Bidon de 6 — — 24 fr. »
Le Bidon de 10 — — 35 fr. »

S'adresser à **M. B. MONSOUR**, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

**SUCRES POUR VENDANGES**

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)
Acide tartrique..... 4 fr. 50 le kil.
Tanin à l'alcool..... 6 » »

**ENGRAIS DE TOUTES SORTES**

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, soufres  
S'adresser à **M. B. MONSOUR**, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.  
Ce traitement qui a été essayé dans les HÔPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 3<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
**M. LENORMAND**, Anc. Spéc. ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>o</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

**A affermer**

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.  
S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

**A CÉDER**

Magasin de Papeterie-Librairie, produisant 8,000 francs bénéfices annuels, situé dans une grande ville industrielle de la région du Nord, placé dans une agglomération de 20,000 habitants, sans concurrents et dépendant d'un grand Journal avec importante imprimerie. — Prix 20,000 francs, moitié comptant, le reste à volonté sur bonnes garanties. Marchandises au prix de facture. — Au besoin on créerait situation au preneur dans Journal ou imprimerie.  
Ecrire aux initiales A. D. Agence Havas, Place de la Bourse, Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

**AU BON MARCHÉ**

NOUVEAUTÉS  
MAISON ARISTIDE BOUCAUT  
PARIS



Magasins de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant

**SAISON D'HIVER**

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ  
La Maison du **BON MARCHÉ** a l'honneur d'informer les Dames que le **Catalogue des Nouveautés d'Hiver** vient de paraître et qu'il est adressé **franco** à toutes les personnes qui en font la demande. Sont également envoyés **franco** les *Echantillons, Gravures, Albums et Modèles d'Articles confectionnés*.  
Tous les envois (autres que les *Meubles et objets encombrants*) sont faits **franco de port** à partir de **25 francs**.  
Adresser toutes les lettres :  
A MM. LES DIRECTEURS DU **BON MARCHÉ**, Paris.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

**M. COMBARIEU, Successeur**

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Peinture  
Vitrerie  
Faux bois  
Marbre  
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

**ENTREPRENEUR DE PEINTURE**  
**Henri SÉGUY**  
Rue du Lycée, n° 40, CAHORS  
Papiers peints en tous genres Encadrement

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.